

Cliquez ici pour le voir en ligne



Infolettre de votre conseil municipal - mai 2024

Il est possible de vous [abonner](#) aux différents envois de la part de la Ville : infolettres du Conseil, Infra Secteur Est, activités de loisirs et culture, procès-verbaux des séances, avis publics et ordres du jour. Tenez-vous au courant de ce qui vous intéresse, [abonnez-vous](#) !

L'infolettre est la voix du Conseil vers les citoyens.

Faits saillants de la séance du 8 mai 2024

Administration

Dépenses mensuelles

Les dépenses mensuelles totalisent 453 318 \$. Le montant principal est :

- 288 255 \$ pour le service de la desserte policière couvrant les cinq premiers mois de l'année.

La Ville renouvelle l'assurance contre les cyber-risques offerte par l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Un avis de motion est donné et le projet de règlement 2024-542 de taxation complémentaire décrétant les taux de taxes pour l'exercice financier 2024 et les modalités de paiement pour le financement de l'agrandissement des étangs d'épuration est adopté. Ceci concerne les nouveaux développements immobiliers, principalement les promoteurs liés à l'entente pour défrayer les coûts d'agrandissement des étangs d'épuration. Le projet de règlement est disponible à l'hôtel de ville. C'est le moment de nous transmettre vos commentaires.

Le règlement 2024-540 remplaçant le règlement 2022-503 sur la gestion contractuelle est adopté. Ce nouveau règlement prévoit des règles de passation de contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil obligeant l'appel d'offres publics.

Le Conseil répond favorablement à la demande de don du Club Optimiste qui prépare des activités estivales pour nos jeunes. Le don est au montant de 5 500 \$.

Urbanisme

Le Conseil reconnaît l'urgence d'agir afin d'améliorer rapidement l'expérience des citoyens auprès du Service de l'urbanisme et du développement durable. Malgré la conjoncture économique actuelle, le nombre de demandes de permis pour de nouvelles constructions a explosé : il se chiffre à 33 depuis le début de l'année en comparaison à 30 pour l'ensemble de l'année 2023. Le personnel que nous avons dans le passé n'est manifestement plus suffisant pour répondre à ces demandes sans cesse croissantes. Le Conseil approuve l'affichage d'un poste d'inspecteur et d'un poste de conseiller en urbanisme afin d'améliorer le service auprès des citoyens. Des mesures temporaires incluant le recours à des experts externes sont également prises pour éliminer les

arriérés.

Le règlement 2024-538 introduisant des dispositions spécifiques à l'abattage d'arbres sur un terrain de golf est adopté. Ce règlement modifie le règlement 2016-454. Les modifications visent à permettre qu'un seul permis soit demandé pour un ensemble d'abattage défini par plan de gestion annuel plutôt qu'un permis soit demandé pour chaque arbre à abattre.

Un avis de motion est donné et le projet de règlement 2024-543 remplaçant le règlement 2012-418 sur les branchements à l'aqueduc et à l'égout est adopté. Les modifications visent à éliminer les eaux parasites sur l'ensemble du territoire de Ville de Léry et à permettre une saine gestion et la bonne utilisation des réseaux municipaux d'aqueduc et d'égout. Le projet de règlement est disponible à l'hôtel de ville. C'est le moment de nous transmettre vos commentaires.

À la suite des recommandations du Comité consultatif de l'urbanisme (CCU), deux demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) sont acceptées sous réserve de certaines conditions, une demande de plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et une demande de dérogation mineure sont refusées.

Le Conseil approuve l'orientation préliminaire de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant la demande à portée collective touchant les îlots déstructurés.

Travaux publics

Une nouvelle enseigne sera installée à l'entrée de l'édifice municipal Maria-Goretti.

Loisirs

Fête de la famille

Cette année, notre célèbre Fête de la famille aura lieu le samedi 25 mai, de 10 h à 15 h, au parc Georges-Rufiange. C'est toujours une journée bien amusante : venez nous prêter main-forte à titre de bénévole et partager du bon temps avec nos jeunes ! Communiquez avec nous via info@lery.ca

Concerts gratuits

Deux nouvelles soirées-concerts gratuites se tiendront au quai municipal cet été, soit les samedis 13 juillet et 10 août 2024, de 18 h à 20 h. Réservez vos soirées.

Soccer

Tous les groupes de soccer, de 2 ans à 12 ans, sont complets. Nos jeunes seront actifs cet été. Nous sommes à la recherche de 3 entraîneurs bénévoles pour assurer le succès de la saison. Contactez-nous au [450 692-6861](tel:450-692-6861), poste 230

Baseball

La saison de baseball est annulée dû au faible taux d'inscription. Le terrain est toutefois disponible aux citoyens sous réservation.

Du nouveau cet été au quai municipal ! Location gratuite de kayaks et de planches à pagaie (SUP)

À compter du samedi 22 juin et durant toutes les fins de semaine de l'été de 10 h à 17 h, les citoyens de Ville de Léry auront à leur disposition les équipements suivants : 6 planches à pagaie, 2 kayaks doubles, 6 kayaks simples 10 pieds, 2 kayaks 12 pieds et 2 kayaks de pêche 12 pieds. Selon la demande, l'équipement pourra être augmenté. Une mise à l'eau stable pour kayak sera installée pour permettre aux novices de s'initier à ce sport sans craindre de chavirer à l'embarquement.

MADA

Le Conseil renouvelle son engagement envers la politique des aînés et son appui à la mise en œuvre du plan d'action qui en découle. Le Conseil rappelle ainsi l'importance qu'il accorde à faire en sorte que nos aînés jouissent d'un milieu de vie sécuritaire favorisant le vieillissement actif.

Le Conseil appuie par résolution la demande d'un projet-pilote de navette auprès d'Exo pour permettre aux citoyens d'atteindre facilement les pôles commerciaux des villes voisines. Cette initiative est issue du plan d'action MADA, lui-même issu des consultations du printemps dernier.

Conférences

Nous sommes déjà à la dernière des conférences et croissants 2024.

Date et lieu : le mardi 28 mai à 9 h 30, à l'hôtel de ville
Conférencier invité : Service de police de Châteauguay
Sujet : Éviter les fraudes sous toutes ses formes

Pour nous aider à prévoir les places et le goûter, nous vous invitons à confirmer votre présence au [450-692-6861](tel:450-692-6861), poste 290 ou à mada@lery.ca

Club de marche - Lancement officiel

Lors des conférences et croissants, les conférenciers ont insisté sur les bienfaits de la marche. Il est temps de mettre cela en pratique !

Première rencontre des marcheurs : le 3 juin à 9 h 30, à l'hôtel de ville. Lors de cette rencontre, nous formerons différents groupes selon les préférences de longueur de parcours et de vitesse de marche.

Surveillez la transformation du parc Raymond-Faubert d'ici la fin juin...

Programme intégré d'équilibre dynamique (PIED)

Nous sommes heureux d'annoncer que Ville de Léry sera l'hôte du programme PIED l'automne prochain. Ce programme gouvernemental gratuit en prévention des chutes s'adresse aux aînés autonomes de 65 ans et plus vivant à domicile. La session dure 12 semaines à raison de 2 rencontres par semaine (1 h et 1 h 30).

Les séances auront lieu à l'hôtel de ville, les mardis et jeudis à 13 h, du 10 septembre au 28 novembre. Les places sont limitées.

Faites-nous connaître votre intérêt au [450-692-6861](tel:450-692-6861), poste 290 ou à mada@lery.ca.

Dîner dansant

Le Centre d'action bénévole du grand Châteauguay (CAB), qui dessert notre territoire, invite les citoyens de 50 ans et plus à un dîner dansant gratuit.

Le mercredi le 5 juin à compter de 10 h 30 au Manoir D'Youville, 498 boul. D'Youville (Île St-Bernard).

Il s'agit d'une occasion de plus d'obtenir de l'information sur les services offerts par le CAB. Les places sont limitées. Faites vos réservations auprès du CAB au [450-699-6289](tel:450-699-6289).

Badminton

Les joutes amicales mixtes de badminton pour aînés reprendront en automne prochain. Quel que soit votre niveau de jeu, vous pourrez vous joindre au groupe ! On vous attend !
Pour information : liguedelery@gmail.com

Objectif de MADA : Garder nos aînés actifs, en santé et dans notre communauté le plus longtemps possible.

Une communauté qui aide ses aînés aide tout le monde.

Correspondance

Une correspondance a été envoyée à Me George Dolhan de la ville de Châteauguay au sujet de l'entente intermunicipale concernant l'eau potable. Il y est mentionné que Ville de Léry procédera à une étude d'opportunité en eau potable. La Ville a remis par la même occasion son dossier « Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) 2022 » à Châteauguay et demande la réciprocité de la part de Châteauguay. Enfin, la Ville fait part de son désir de recevoir le rapport de l'étude de la firme Raymond Chabot Grant Thornton sur le juste prix de l'eau. Les dernières informations demandées par Châteauguay sont en préparation et seront fournies incessamment.

M. le maire Kevin Boyle informe les citoyens sur les points suivants :

Système d'alerte

Ville de Léry s'est dotée d'un service automate d'appel. Ce service permet d'envoyer des alertes sur des téléphones cellulaires, par courriel et par texto, lors d'évènements exceptionnels au niveau de la ville tels que des avis d'ébullition d'eau, des risques d'inondation, etc. Vous êtes maintenant invités à vous inscrire à ce service pour pouvoir en bénéficier. [L'inscription est facile, visitez le site web.](#)

Comité Cœur villageois

Il y a eu beaucoup d'intérêt pour ce comité de la part les citoyens. Les trois citoyens qui formeront désormais le comité mené par M. François Senécal, responsable du Service de l'urbanisme et du développement durable et moi-même sont mesdames Nathalie Erazola, Sylvie Montambeault et monsieur Marc-André Roy. Ce comité consultatif pilotera les orientations de ce projet et avisera le Conseil. Je tiens à les remercier de s'être portés volontaires pour ce grand projet rassembleur. Notre première rencontre aura lieu d'ici la fin du mois de mai. Le comité sera appuyé dans son travail par un groupe Conseil citoyen. Le rôle de ce groupe de citoyens en sera un de rétroaction en donnant leur 'son de cloche' aux orientations que prendra le projet Cœur villageois. Nous allons organiser des rencontres citoyennes régulières pour partager l'évolution de ce projet et accueillir les commentaires et les questions de tous.

Hydro-Québec

Le 23 avril, nous avons eu une rencontre avec les responsables d'Hydro Québec pour notre ville. À la suite des analyses des pannes, Ville de Léry sera traitée de façon prioritaire en 2024 en ce qui concerne l'élagage et l'abattage des arbres qui nuisent au réseau électrique. Les travaux ont commencé et nous vous aviserons via La Vague, le site web de la ville, ou Facebook de la progression des travaux.

Infra secteur Est

À la lumière des questions posées lors de la séance publique du 8 mai dernier, nous jugeons nécessaire de reprendre l'information sur l'évolution de ce dossier en vue de fournir l'information sur les actions à venir.

— RAPPEL —

Objectifs

- Fournir de l'eau potable de qualité à tous les citoyens
- Protéger notre lac et la nappe phréatique

Rencontres d'information citoyenne

Les [vidéos de ces rencontres](#) sont disponibles sur le site web

- Juin 2022
- Novembre 2022

Tous les arguments amenés par les citoyens ont été examinés avec soin, par exemple au sujet des pannes électriques, des pompes broyeuses, de la valeur des maisons, des coûts, etc. Ceci nous a permis de raffiner notre approche et d'évoluer vers un projet acceptable que nous pouvons nous payer. [Les réponses aux arguments et questions reçus se trouvent sur le site web](#). La prochaine rencontre aura lieu lorsque le coût final pour les citoyens sera connu. Deux aspects sont à considérer pour établir ce coût pour les citoyens :

- Le montant d'aide financière provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
- Le coût final du projet

Suivi de ces deux aspects

Validation de la possibilité d'opter pour une conception optimale (réseau d'égout sous pression (RSP)) en tenant compte :

- Des leçons apprises lors de la construction du secteur ouest; minimiser les coûts imprévus
- Des problèmes récurrents d'eaux parasites dans le secteur ouest
- De la topographie du territoire à desservir
 - Secteur bas par rapport aux étangs d'épuration
 - Secteur avec plusieurs points hauts et points bas
- De la présence de roc et d'un niveau de nappe phréatique élevé
- De la faible densité d'habitations
- De la capacité de payer

Mai 2023 - Analyse des conclusions de [l'étude de faisabilité](#) d'un réseau RSP de la firme d'ingénierie Tetra Tech

Infolettre 2024 février - Position du MAMH sur le type de conception. Il s'avère que la seule conception retenue par le MAMH est le RSP.

Le MAMH nous indique « *Il s'avère que la solution plausible, économique, donc celle acceptée par le ministère est un réseau dit sous pression (RSP). Cette solution permettrait aussi de limiter l'infiltration et les apports d'eaux indésirables tout en offrant une meilleure gestion des eaux et en limitant (optimisant) le volume des eaux usées envoyés à la station d'épuration* »

[Voir la lettre du MAMH](#)

Infolettre 2024 février – Aide financière

Lors de notre dernière rencontre avec Mme Julie Beaudoin, directrice générale des infrastructures d'eau au MAMH et avec son équipe, nous avons appris que, grâce à l'aide financière du MAMH, il nous serait très probable de rencontrer l'objectif de maintenir le coût du projet à 30 000 \$/porte pour le citoyen. Il s'agit de l'objectif que nous avons énoncé lors de la rencontre d'information citoyenne de novembre 2022 pour rendre notre projet acceptable pour les contribuables. Autrement dit, pour ce montant, tout le secteur Est bénéficiera du système d'égout sanitaire et du passage de l'aqueduc

2024 mars - Avancement de la conception retenue par le MAMH pour préciser le coût de projet

— SUIVI —

Mai et juin 2024 – Le personnel de la firme d'ingénierie Tetra Tech sera sur le territoire afin de finaliser les détails pour faire avancer la conception et en préciser le coût. Il se peut que des mesures et des photos soient prises à partir du sol ou d'un drone.

Mai 2024 et les mois suivants – Contacts des propriétaires

Tous les propriétaires de lot du secteur Est recevront une demande d'information personnalisée par la poste. Ceci se fera par phase. La première phase concernera les lots touchés

par d'éventuelles servitudes de passage nécessaires, majoritairement dans les chemins privés, pour desservir le territoire.

Pour toute information, les citoyens sont invités à communiquer par courriel à info@lery.ca. Nous vous invitons à visionner la vidéo de la séance du Conseil sur notre site internet.



Vidéo de la séance ordinaire du 8 mai 2024

[Visionner](#)



Les samedis du maire

Rencontrez M. le maire Boyle lors du Samedi du maire du 15 juin 2024 entre 13 h et 15 h, sur rendez-vous.

[Prenez rendez-vous](#)

Prochaine séance du Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le 12 juin 2024.

À la fin de chaque séance, une période de questions est réservée aux citoyens. Ces derniers sont invités à les transmettre au plus tard le mercredi de chaque séance, à 11 h 30 via info@lery.ca et à mettre en copie, si désiré, leur conseiller municipal. Les élus y répondront lors de l'assemblée et l'information vous sera communiquée par la suite. Nous vous invitons à soumettre à l'avance les questions pour lesquelles vous aimeriez avoir une réponse complète à la séance du Conseil.

Pour toute information, les citoyens sont invités à communiquer avec Ville de Léry par téléphone au 450 692-6881 poste 2980 ou par courriel à info@lery.ca.

[Travaux publics](#) | [Urbanisme](#)
[Taxation](#) | [Sécurité publique](#) | [Loisirs](#)
[Avis publics](#) | [Phase II](#)



Si vous ne souhaitez plus recevoir l'infolettre de Ville de Léry, désabonnez-vous en cliquant ici

Built with  AcyMailing

